

**Ministère de la Santé  
et des Soins de longue durée**

Bureau du ministre

Édifice Hepburn, 10<sup>e</sup> étage  
80, rue Grosvenor  
Toronto ON M7A 2C4  
Tél. 416 327-4300  
Télééc. 416 326-1571  
[www.ontario.ca/sante](http://www.ontario.ca/sante)

**Ministry of Health  
and Long-Term Care**

Office of the Minister

10<sup>th</sup> Floor, Hepburn Block  
80 Grosvenor Street  
Toronto ON M7A 2C4  
Tel. 416 327-4300  
Fax 416 326-1571  
[www.ontario.ca/health](http://www.ontario.ca/health)



Madame, Monsieur,

L'Ontario a lancé aujourd'hui *Action en collaboration pour lutter contre la maladie de Lyme : Plan d'éducation et de sensibilisation de l'Ontario en dix étapes*, afin de donner une impulsion aux efforts du gouvernement visant à protéger la population de l'Ontario contre la maladie de Lyme. Ce document est affiché sur : [http://www.health.gov.on.ca/fr/common/ministry/publications/reports/lyme\\_16/lyme\\_16.aspx](http://www.health.gov.on.ca/fr/common/ministry/publications/reports/lyme_16/lyme_16.aspx).

Ce plan a pour objectif d'accroître la sensibilisation du public et de permettre aux médecins de poser un diagnostic plus opportun et de soigner la maladie de Lyme à ses premiers stades. Il a été élaboré en collaboration avec des intervenants des secteurs de la santé publique et des soins de santé, de même qu'avec des groupes de défense des intérêts représentant les patients atteints de la maladie de Lyme.

Comme vous le savez, le diagnostic de la maladie de Lyme, en particulier aux premiers stades, repose principalement sur des symptômes cliniques et des facteurs de risque qui sont évalués par des médecins. Voici quelques exemples de signes et de symptômes : fièvre, frissons, maux de tête, éruptions cutanées, fatigue, douleurs musculaires et articulaires, problèmes de rythme cardiaque, respiration, équilibre et perte de mémoire à court terme.

Aux premiers stades de cette infection, les résultats des tests de diagnostic en laboratoire ne fournissent que des preuves auxiliaires et non pas la preuve catégorique du diagnostic. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée insiste sur le fait que les médecins devraient faire preuve de leur propre jugement clinique pour diagnostiquer la maladie de Lyme et la soigner sans avoir obtenu de résultats de laboratoire positifs lorsque cela s'impose sur le plan clinique. Comme c'est le cas des protocoles de traitement pour toute maladie, nous vous encourageons à suivre les directives de pratique clinique conçues par des organismes spécialisés. L'Ontario College of Family Physicians (OCFP) a récemment publié un document sur la maladie de Lyme qui est affiché sur : <http://ocfp.on.ca/communications/blog/ocfp-blog/2016/07/06/lyme-disease-keeping-it-top-of-mind>.

Au fil de l'évolution de la gestion scientifique et clinique de cette maladie complexe, tant en termes de tests diagnostiques que de gestion clinique, mon ministère est déterminé à accorder la priorité aux patients en veillant à ce que les médecins de l'Ontario aient accès aux renseignements les plus courants.

Nous remercions l'OCFP pour son aide concernant vos questions et préoccupations concernant la maladie de Lyme. Ces renseignements nous permettent de comprendre les réalités quotidiennes des personnes qui vivent avec cette maladie complexe, de même que les besoins des médecins en matière de prestation de soins fondés sur des données probantes.

Nous vous remercions pour tout ce que vous faites, tous les jours, en première ligne de notre système de santé. Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour votre engagement envers l'amélioration de la santé des Ontariens et des Ontariennes.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

(Document original signé par)

Dr Eric Hoskins